

juin 2013

Responsabilités belges dans l'accaparement de terres **Étude de cas**

Résistances locales contre l'huile de palme en Sierra Leone



© Manuel Eggen, octobre 2012.

■ Les terres des communautés de Malen sont défrichées sur des milliers d'hectares pour faire place aux palmiers à huile de l'entreprise.

Le combat des communautés de Malen contre le projet de plantation de palmiers à huile de l'entreprise SOCFIN¹

La palme à l'huile

Le boom de l'huile de palme

Depuis les années 70, l'huile de palme a connu une croissance exponentielle et est aujourd'hui l'huile la plus produite au monde (55 millions de tonnes en 2012²) devant l'huile de soja et l'huile de colza.

Cela représente environ 15 millions d'hectares (ha) de plantations de palmeraies (5 fois la taille de la Belgique)³. L'huile de palme est, de loin, la première huile végétale importée en Europe. Ces importations sont

nécessaires pour combler notre déficit en matières grasses végétales que nous ne produisons pas en quantité suffisante en Europe. Ces dernières années, l'utilisation du colza européen pour la production d'agrocarburants a encore renforcé notre dépendance aux importations d'huile de palme.

À qui profite ce commerce juteux ?

L'huile de palme est essentiellement produite dans les zones tropicales humides. Elle pourrait à ce titre représenter une opportunité intéressante pour plusieurs pays africains, à condition que des programmes de soutien aux petits producteurs locaux soient développés. Cependant la production reste largement contrôlée par de grandes multinationales, attirées par les rendements importants et les faibles coûts de la main d'œuvre. Les entreprises

Invisible mais omniprésente

L'huile de palme est présente dans près de la moitié des produits alimentaires transformés vendus dans nos supermarchés, bien qu'elle soit difficilement identifiable dans la liste de composition des produits, noyée dans les appellations génériques « d'huile végétale » ou de « matières grasses végétales ».

Cette surconsommation dans nos régimes alimentaires est questionnable lorsqu'on sait que l'huile de palme est l'une des rares huiles végétales à être extrêmement riche en acides gras saturés, susceptibles d'engendrer un mauvais cholestérol.

de l'agro-industrie prennent ainsi le contrôle de grandes superficies dans les pays tropicaux afin d'y installer des monocultures de palmiers à huile. Cette course à l'huile de palme n'est pas sans conséquence pour l'environnement et les conditions de vie des populations locales. Celles-ci se voient dépossédées de leurs terres nourricières pour faire place aux monocultures de palmiers à huile aux dépens de la sécurité alimentaire locale et des droits fondamentaux.

Plusieurs sociétés agro-industrielles belges se sont spécialisées dans la production d'huile de palme. Parmi elles, les sociétés SOCFIN (« Société Financière des Caoutchoucs »), SIPEF (« Société Internationale de Plantations et de Finance ») et SIAT (« Société d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale »). À elles seules ces trois sociétés ont pris le contrôle (ou ont étendu leur contrôle) sur plus de 575.000 ha de terres depuis 2000 par le biais de contrat de location ou de concession (en Wallonie cela équivaut à plus de 11.000 unités d'exploitation agricole)⁴.

Etude de cas en Sierra Leone

Promotion des investissements dans l'agriculture en Sierra Leone

La Sierra Leone, pays d'Afrique de l'Ouest de 6 millions d'habitants, se remet difficilement d'une guerre civile qui a dévasté le pays de 1991 à 2002. Plus de dix ans après la fin de la guerre, le pays reste l'un des plus pauvres du monde. Il est classé 177^{ème} sur 186 pays dans l'indice de développement humain (2012). Afin de relancer le développement du pays, le gouvernement du président Ernest Koroma, au pouvoir depuis 2007, entend s'appuyer sur le potentiel agricole du pays bénéficiant d'un climat tropical favorable. Le pays souhaite notamment s'ouvrir aux entreprises étrangères afin d'attirer les investissements jugés indispensables pour la relance du secteur agricole. Dans cette perspective, l'agence SLIEPA (*Sierra Leone Investment and Export Promotion Agency*) a été créée avec l'appui de la Banque mondiale. Sa mission est de promouvoir et favoriser les investissements directs étrangers avec une emphase sur l'agriculture industrielle, en particulier les cultures destinées à l'exportation, telles que la canne à sucre pour la production d'agrocarburants, l'huile de palme ou le riz. L'agence fournit des conseils aux investisseurs et identifie des terres à haut potentiel agricole qu'elle propose aux investisseurs. Elle bénéficie à présent d'un soutien technique et financier de l'Union européenne.

Le projet d'investissement de SOCFIN Agricultural Company

L'entreprise belgo-luxembourgeoise SOCFIN a été l'une des premières à profiter de cette ouverture aux investisseurs. En mars 2011, SOCFIN a signé un accord avec le gouvernement de Sierra Leone à travers sa filiale locale *Socfin Agricultural Company Ltd.* (SAC) pour un contrat de location de 6.500 ha dans la chefferie de Malen (Province du Sud de la Sierra Leone). Cet accord a été précédé par un premier contrat conclu entre le Ministre de l'Agriculture, les autorités locales de Malen (dont le « Paramount Chief » représente l'autorité suprême) et certains propriétaires terriens. L'accord porte sur un terme de 50 ans (avec

la possibilité de le renouveler pour un nouveau terme de 21 ans). D'après les sources de la SAC, le projet concerne actuellement 24 villages et quelques 9000 habitants⁵. La société entend se développer rapidement et prévoit d'atteindre 12.000 ha de plantation dans la chefferie de Malen d'ici à 2015⁶. À moyen terme, la société a pour objectif de développer 20.000 ha de palmiers à huile et 10.000 ha d'hévéa⁷.

Résistances des communautés locales de Malen et répressions

Dès le début du projet, les communautés locales ont montré une forte opposition. D'après les représentants des communautés de Malen, regroupés au sein de l'association locale MALOA, les accords ont été conclus dans un manque de transparence et sans consultation adéquate des populations locales.

Le groupe SOCFIN

SOCFIN est un groupe agro-industriel belgo-luxembourgeois spécialisé dans la culture de palmiers à huile et d'hévéa (caoutchouc). La création de la société remonte à l'ère coloniale où elle a fait sa première fortune avec l'exploitation du caoutchouc au Congo belge. Le groupe connaît une nouvelle expansion ces dernières années profitant de la forte demande en huile de palme et des prix à la hausse sur les marchés. Les bénéfices du groupe ont atteint 406 millions d'€ en 2011 soit une augmentation de 126 millions € (+45%) par rapport à 2010⁸. Ces dernières années le groupe a acquis (ou prévoit d'acquies) de nouvelles concessions dans une dizaine de pays africains⁹. Dans plusieurs cas, l'expansion des activités de l'entreprise a été accompagnée de critiques des organisations locales ou internationales¹⁰. SOCFIN fait actuellement l'objet d'une plainte pour violations des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en raison des activités de l'une de ses filiales au Cameroun¹¹.

« Tout a commencé début 2011 lorsque le Paramount chief a invité les chefs de villages et de sections et les a informés de l'intention du Gouvernement de relancer la culture d'huile de palme par une entreprise. On leur a donné des sommes d'argent de main à main et on leur a demandé de signer des documents qui ne leur ont pas été clairement expliqués »¹².

La présence de la police locale lors de la cérémonie de signature a été perçue comme une intimidation par les populations.



© Manuel Eggen, octobre 2012.

■ Siège de la SAC au chef-lieu de la chefferie de Malen.

Suite à ces accords, les communautés de Malen se sont vues contraintes de céder leurs terres à la SAC moyennant une rente dérisoire de 5\$ par acre (0,4 ha)/an dont la moitié est perçue par les autorités locales et nationales. Les compensations accordées pour la perte des cultures existantes de palmiers sont jugées insuffisantes par les communautés tandis que les autres cultures perdues n'ont pas fait l'objet de compensation. Ces éléments ont été formellement dénoncés par les représentants de MALOA dans une déclaration adressée aux autorités locales et nationales en octobre 2011¹³.

Face au manque de réaction des autorités, les communautés ont organisé des mouvements de résistance. En octobre 2011, des villageois se sont opposés aux bulldozers de l'entreprise. Suite à cette action, 40 personnes ont été arrêtées par la police. 15 personnes ont été poursuivies en justice dans un procès qui est toujours en cours. Dans un nouvel incident en août 2012, entre des paysans et une équipe de la SAC, 4 personnes ont été arrêtées. Elles ont été condamnées à 12 mois de prison ou à une amende de 800.000 Leones (145€) chacune au cours d'un procès où elles n'ont bénéficié d'aucune représentation légale¹⁴.

Dégradation des conditions de vie des communautés

Depuis la prise de leurs terres par la SAC les populations témoignent d'une importante dégradation de leurs conditions de vie. La plus importante est le manque d'accès à la nourriture.

« L'agriculture est notre seule manière de survivre ! Avant nous cultivions du manioc, du riz, des haricots, des légumes, des arachides, des noix de coco, etc. Maintenant nous ne pouvons plus cultiver que du riz dans les marais qui sont laissés disponibles par l'entreprise », témoignage recueilli lors d'un focus group dans le village de Kortunahun le 21/10/2012

Les populations dénoncent également la destruction de leurs écosystèmes et de la biodiversité par les monocultures industrielles de palmiers à huile¹⁵. Cette dégradation des conditions de vie est

loin d'être compensée par les promesses d'emplois, d'infrastructures et de développement économique. Sur les 1938 emplois annoncés par la SAC en octobre 2012, seuls 189 étaient des emplois permanents¹⁶. Les autres emplois étaient des emplois saisonniers dont les contrats sont stoppés lorsque la main d'œuvre n'est plus nécessaire après les périodes de plantations et de récoltes.

Renforcement de la lutte et droits des communautés

Malgré le manque de réaction des autorités face aux atteintes à leurs droits fondamentaux, en particulier leur droit à l'alimentation, les communautés refusent de baisser les bras. En décembre 2012, les représentants de MALOA ont tenu une nouvelle assemblée, au cours de laquelle ils dénoncèrent une nouvelle fois l'accaparement de leurs terres : « nous nous dissocions totalement de tout accord signé par le Paramount Chief et les autorités de Malen et nous n'autoriserons plus le personnel de la SAC et leurs machines d'entrer et d'opérer sur nos terres »¹⁷. Cette déclaration a été signée par 101 représentants des villages de Malen. De son côté la SAC



■ Pépinière de SOCFIN à Kortumahun, Malen.

refuse, jusqu'à présent, de reconnaître les problèmes avec les populations locales et de discuter d'une révision de l'accord. Au contraire elle tente de faire taire les opposants. En janvier 2013, la SAC a porté plainte pour diffamation contre l'ONG locale de droits humains Green Scenery qui appuie les communautés depuis le début.

Les communautés en ont appelé à l'intervention de la Commission des droits de l'Homme de Sierra Leone afin qu'elle assure le respect et la protection de leurs droits fondamentaux. La Commission a mené une mission en janvier 2013 pour constater les faits sur le terrain. Suite à ces événements, le Ministre de la Justice et le Procureur Général de Sierra Leone (Attorney

General) ont convoqué une réunion en mars 2013 rassemblant certaines parties prenantes afin de régler le problème¹⁸. Il s'agit d'un premier pas dans la bonne direction. Toutefois la résolution du conflit à Malen requiert qu'un moratoire soit placé sur les activités de la SAC tant que le problème n'est pas réglé. Surtout il est nécessaire d'instaurer un véritable dialogue inclusif et participatif avec les communautés. Il est nécessaire qu'une étude d'impact social, environnemental et sur les droits humains soit réalisée afin que les communautés soient pleinement informées des impacts du projet. Elles doivent pouvoir disposer d'un réel pouvoir de décision par rapport à l'utilisation de leurs ressources naturelles. ■

1: Les informations contenues dans ce rapport se basent sur des recherches effectuées par un consortium d'ONG sur les responsabilités belges dans l'accapement des terres. Une mission a été effectuée dans la région de Malen en octobre 2012 pour vérifier les informations directement auprès des populations affectées. Le rapport a été transmis à SOCFIN. Vous pouvez consulter leur réaction sur le lien suivant:
<http://www.fian.be/infotheque/publications/article/rapport-ruée-vers-la-terre-quelles>

2: Source: United States Department of Agriculture, 2013.

3: CTB, «L'huile de palme dans les échanges mondiaux: enjeu stratégique et sujet de polémique», Bruxelles, janvier 2011, p 7.

4: CNCD, 11.be et al. «Ruées vers les terres? Quelles complicités belges dans le nouveau Far West mondial?», Bruxelles, juin 2013, p 43.

5: "SAC Development Project: Executive Summary and Achievements", October 2012.

6: *Ibidem*.

7: SOCFIN, «Rapport pour l'Assemblée générale des actionnaires», mai 2012

8: SOCFIN, «Rapport pour l'Assemblée générale des actionnaires», mai 2012.

9: *Ibidem*.

10: Voir les rapports pour les pays suivants: Libéria: United Nations, "Human Rights in Liberia's Rubber Plantations: Tapping into the future", Monrovia, 2006; Cambodge: FIDH, "Land cleared for rubber, Rights bulldozed - The impact of rubber plantations by Socfin-KCD on indigenous communities in Bousra, Mondulkiri", Octobre 2011; Sierra Leone: Oakland Institute, "SOCFIN Land investment in Sierra Leone", land deal brief, avril 2012.

11: Rapport «Circonstance spécifique visant les groupes de sociétés Bolloré (France), Financière du champ de Mars (Belgique), SOCFINAL (Luxembourg) et Intercultures (Luxembourg) pour violation des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales en raison des activités de la SOCAPALM (Société Camerounaise de palmeraies) au Cameroun.», décembre 2010.

12: Letter of Malen Affected Land Owners Association (MALOA) to the Chairman of the Human Rights Commission titled "Gross abuse of our fundamental human rights by the Paramount chief and chieftom authorities of Malen Chieftom, Pujehun district, Southern Province of the Republic of Sierra Leone", 1st December 2012.

13: Malen Land Owners Association (MALOA) "Grievances of land owners in Malen Chieftom", Pujehun district, 2nd October 2011, addressed to the District officer of the Pujehun district. Voir:
http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/Malen_Land_Owners_Association_MALOA%20grievances%20of%20land%20owners.pdf

14: Interview des prisonniers le 19 octobre 2012, prison de Pujehun.

15: Malen Land Owners Association (MALOA) «Grievances of land owners in Malen Chieftom», Pujehun district, 2nd October 2011.

16: Interview avec le manager de SAC le 18/10/2012.

17: MALOA, «Resolutions», December 1st 2012. Document signé par 101 représentants des communautés de Malen.

18: Parmi elles: le Ministre de l'Agriculture, la Commission des droits humains, l'ONG Green Scenery, le Paramount chief. De manière très surprenante, les représentants des communautés n'ont pas été invités.

<p>CNCD-11.11.11 Quai du Commerce 9, 1000 Bruxelles www.cncd.be</p>	
<p>11.11.11 Vlasfabriekstraat 11, 1060 Brussel www.11.be</p>	
<p>AEFJN (Africa Europe Faith and Justice Network) Rue Joseph II, 174, 1000 Bruxelles www.aefjn.be</p>	
<p>Entraide et Fraternité Rue du gouvernement provisoire 32, 1000 Bruxelles www.entraide.be</p>	
<p>FIAN Belgium (FoodFirst Information and Action Network) Rue Van Elewycyk, 35, 1050 Bruxelles www.fian.be</p>	
<p>Oxfam-Solidarité 60 Rue des Quatre- Vents, 1080 Bruxelles www.oxfamsol.be</p>	
<p>SOS Faim Rue aux Laines 4, 1000 Bruxelles www.sosfaim.org</p>	